



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 3 novembre 2014.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Vincent Maranda, greffier

1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

No : R3699-2014

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 3 novembre 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

No: R3700-2014

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014.

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

D'approuver le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2014 tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Rapport du maire sur la situation financière

En conformité avec les termes de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je soumetts à la population le rapport annuel sur la situation financière de la Ville.

Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours (2014)

L'année en cours devrait se terminer à l'intérieur des prévisions budgétaires. Le résultat du présent exercice financier sera présenté par le vérificateur lors d'une session du conseil en mars 2015. En 2015, la richesse foncière imposable sera de \$1,028,344,100.

Orientations générales du budget 2015 et du prochain programme triennal d'immobilisations

- Travaux publics :
 - o Réfection du réseau routier
 - o Nouvelle signalisation des rues
- Culture & Tourisme :



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

- o Faire valoir les multiples attraits de la Ville et favoriser ainsi son développement économique
- Loisirs & Parcs :
 - o Politique familiale
 - o Nouvelles installations de loisirs (skate park, modules de jeux et aire de repos)
 - o Amélioration des sentiers et signalisation
- Urbanisme :
 - o Refonte des règlements
 - o Schéma d'aménagement
- Hygiène du milieu :
 - o Cueillette des matières organiques
 - o Harmonisation des bacs (ordures ménagères) afin de réduire les coûts du contrat
 - o Politique environnementale
 - o Aqueducs et égouts

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$

Ladite liste est annexée au présent rapport.

Liste des contrats comportant une dépense de plus 2 000\$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000\$

Ladite liste est également annexée au présent rapport.

La date de la séance spéciale pour le dépôt du budget 2015 est fixée au 17 décembre 2014.

Donné à Hudson, ce 3 novembre 2014.

**Ed Prévost
Maire**

5. PÉRIODE DE QUESTION

5.1. Monsieur Maurice Panchyshyn – 910 Main

- Question concernant les valeurs taxables et les revenus anticipés.

Monsieur le maire Ed Prévost répond qu'on est en train de préparer le budget et qu'il sera prêt le 17 décembre.

5.2. Madame Coleen Middleton – 109 Hemlock

- Demande que les plaques avec les noms des conseillers ainsi que leurs numéros de districts soient placés sur la table et mentionne que le microphone du maire a besoin d'un ajustement.

5.3. Monsieur Philip Goodall – 72 Léger Lane

- Demande si la patrouille communautaire donne toujours des contraventions pour les infractions aux règlements municipaux?

Monsieur le maire Ed Prévost et les membres du conseil répondent que les billets sont encore émis.

5.4. Monsieur Larry Gray – 106 Elm

- Commentaires relativement au comportement de certains résidents, l'impolitesse ne devrait pas être tolérée.

5.5. Madame Tracy Gallagher – 116 Bellevue

- Demande des nouvelles concernant la situation sur Bellevue, Como

Monsieur le maire Ed Prévost répond qu'il n'a aucune nouvelle information relativement à cette situation. La directrice générale, madame Catherine Haulard, demande à la résidente de passer la voir après la réunion du conseil.

5.6. Monsieur Frank Hicks – 46 Quarry Point

- Demande s'il y aura une poursuite au civil contre les vérificateurs.

Monsieur le maire Ed Prévost que la situation fait l'objet d'une enquête mais une poursuite



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

n'est pas exclue.

5.7. Monsieur Marcus Owen – 60 Main

- Demande au conseil de s'occuper du problème de circulation à l'intersection de la rue Main et l'entrée/sortie du traversier d'Oka.

5.8. Monsieur André Bourassa – 374 Woodcroft

- Questions concernant le processus de sélection du comité de Citoyens pour le barrage Pine Lake, identité et compétences des citoyens choisis.

La directrice générale madame Catherine Haulard explique le processus, les membres sont constitués d'un biologiste, d'un ingénieur, un contracteur, et des gens très impliqués dans le domaine.

5.9. Monsieur Peter Batcup – 583 Main

- Demande si une subvention rétroactive est possible pour la caserne des pompiers. Monsieur le maire Prévost répond qu'une subvention rétroactive n'est pas possible. Mais la Ville offre les services des pompiers d'Hudson aux autres municipalités moyennant des frais afin d'aider à financer la caserne. Il ajoute qu'il se penchera sur la question de la subvention manquée.

5.10. Monsieur Chris Campbell – 573 Main

- Demande si les vérificateurs ont eu le mandat de faire un rapport sur le contrôle interne; est-ce que le mandat indique qu'ils doivent faire rapport directement au conseil?

Monsieur le maire Prévost répond oui aux deux questions.

5.11. Monsieur Marcus Owen - 760 Main

- Questions concernant le schéma directeur, quelles sont les prochaines étapes? Monsieur le maire Prévost l'informe que les discussions et/ou le plan de mise en oeuvre débutera au mois de mars ou avril prochain.

5.12. Monsieur Jacques Bourgeois – 160 Evergreen

- Demande quand les états financiers vérifiés seront disponibles; est-ce que la lettre de recommandations sera rendue publique?

Monsieur le maire Prévost répond le 1^{er} décembre ou le 8 décembre, avant la présentation du budget. Les vérificateurs feront leur présentation dans les semaines qui suivent avec leurs recommandations.

5.13. Madame Helene Kurgansky – 22 Quarry Point

- Demande pourquoi le règlement 646 fut aboli le mois suivant son adoption, quelles sont les orientations de la Ville à cet égard.

Monsieur le maire Prévost répond qu'un décret général de modification sera fait éventuellement. Madame le conseiller Nicole Durand ajoute qu'après révision dudit règlement il fut noté que certains items sur la liste de vérification coûteraient très chers avant même l'émission des permis.

6. CORRESPONDANCE

6.1. Dépôt du bordereau de correspondance du mois d'octobre 2014

7. RAPPORT DES COMITÉS, AD HOC, S'IL Y A LIEU

8. SERVICE DE L'URBANISME

8.1. Dépôt de la liste des permis émis pour le mois d'octobre 2014

8.2. Résolution – 33 Wharf – nouvelle enseigne commerciale

No: R3701-2014

Attendu qu'une demande a été reçue pour l'installation d'une nouvelle enseigne commerciale pour la nouvelle garderie située au 33 rue Wharf;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme(CCU) a recommandé à sa réunion du 9 octobre 2014 l'approbation de l'installation de ladite enseigne avec des conditions.



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

**PAR CONSÉQUENT,
Il est dûment proposé par le conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu :**

Que la Ville d'Hudson décide que l'enseigne sera installée sous le porche en façade du bâtiment et l'enseigne sera 16 pouces X 12 pieds. Le tout suite aux discussions avec le demandeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. Résolution – Renouvellement de mandat du Comité Consultatif d'Urbanisme:

No: R3702-2014

ATTENDU que le chapitre V de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) donne le pouvoir au conseil de désigner un comité consultatif d'urbanisme;

Selon le règlement n° 621 concernant le comité consultatif d'urbanisme de la Ville d'Hudson la durée du mandat est fixée à un (1) an pour chaque membre.

ATTENDU que la Ville d'Hudson désire nommer les membres suivants du CCU.

**Par conséquent,
Il est proposé par le conseiller Nicole Durand
Appuyé par le conseiller Ron Goldenberg
Et résolu que :**

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du CCU pour un terme d'un an qui débute à la séance ordinaire du mois de novembre :

Madame Nicole Durand
Madame Deborah Woodhead
Madame Chloé Hutchison
Monsieur Frank Hicks
Madame Miriam Tabori
Monsieur Phillip Avis
Monsieur Timothy Mathieu

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4. Comité consultatif agricole – membres

No: R3703-2014

ATTENDU que le chapitre V.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) donne le pouvoir au conseil d'établir un comité consultatif agricole;

ATTENDU que le 7 janvier 2013, la Ville d'Hudson adoptait le règlement no 623 lequel a créé le Comité consultatif agricole (CCA);

ATTENDU que la Ville de Hudson désire renouveler le mandat des personnes ressources et nommer deux (2) nouveaux membres du CCA.

**Par conséquent,
Il est proposé par le conseiller Deborah Woodhead
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu que :**

QUE les candidats suivants soient nommés membres du CCA pour un terme d'un an qui débute à la séance ordinaire du mois de novembre :

Élu municipal :
Madame le conseiller Natalie Best (en remplacement de madame Madeleine Hodgson)

Membre de la SDC Hudson :
Monsieur Bryan Amyot



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

Membre du territoire de la Ville d'Hudson :
Madame Karen Rothschild

Membre producteur agricole:
Madame Annick Joanisse
Madame Lindsay D'Aoust
Monsieur Curtis Raiche (en remplacement de monsieur Brian Grubert)
Monsieur Benoit Laporte

Personne ressource :
Madame Susie Aird

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRÉSORERIE

9.1. **Approbation des déboursés, salaires et comptes fournisseurs:**

No : R3704-2014

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période d'octobre 2014.

Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu :

D'approuver les déboursés, les salaires et les comptes fournisseurs suivants:

i) Déboursés :	\$1 147 451,17
ii) Salaires :	\$175 679,97
iii) Mensuels	\$271 050,07

Le trésorier certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants provenant de son fonds général pour pourvoir à ces dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. **Résolution – Opération Nez Rouge commandite**

No : R3705-2014

Il est proposé par le conseiller Natalie Best
Secondé par le conseiller Deborah Woodhead
Et résolu :

QUE la Ville d'Hudson soit autorisée de contribuer à Opération Nez Rouge la somme de \$600,00 à titre de commandite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

11. TRAVAUX PUBLICS

12. ENVIRONNEMENT & SANTÉ

13. PARCS & LOISIRS

14. CULTURE & TOURISME



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

15. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE**

16. **PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES**

16.1. **Résolution – retrait du référendum pour le règlement no 649-2014 emprunt pour le prêt Pine Lake**

No: R3706-2014

ATTENDU QU'à une réunion du Conseil tenue le 4 août 2014, le conseil municipal de la Ville d'Hudson a adopté le règlement no 649-2014 intitulé: Règlement d'emprunt Barrage Pine Lake;

ATTENDU QU'en vertu de les articles 553 et 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le conseil a fixé la date du scrutin référendaire au 30 novembre;

ATTENDU QUE le conseil a décidé de retirer le règlement 649-2014 concernant l'emprunt d'un montant maximal de 750,000\$ pour la reconstruction du barrage à Pine Lake considérant qu'un estimé des coûts et une description des options d'ingénierie ne seraient pas disponibles avant la date du référendum;

EN CONSÉQUENCE

Il est dûment proposé par le conseiller Ron Goldenberg

Appuyé par le conseiller Barbara Robinson

Et résolu :

QUE le règlement concernant l'emprunt d'un montant maximal de 750,000\$ pour la reconstruction du barrage à Pine Lake soit retiré et que conséquemment le référendum qui a été fixé au 30 novembre 2014 est ainsi annulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2. **Résolution – retrait de l'appel d'offres pour les plans – barrage lac Pine**

No: R3707-2014

ATTENDU QU'à une réunion du Conseil tenue le 4 août 2014, le conseil municipal de la Ville d'Hudson a adopté le règlement no 649-2014 intitulé : règlement d'emprunt Barrage Pine Lake;

ATTENDU QU'un appel d'offres pour les plans et devis afin de reconstruire le barrage a été lancé le 18 septembre 2014 et la Ville a reçu deux offres avant le 16 octobre 2014;

ATTENDU que la Ville d'Hudson a décidé de ne pas procéder, pour l'instant, avec aucun des soumissionnaires qui ont soumis des offres et désire mettre fin à l'appel d'offres no 815071 publié sur le site internet du SEAO;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Nicole Durand

Secondé par le conseiller Ron Goldenberg

Et résolu :

QU'aucun des soumissionnaires pour l'appel d'offres pour la préparation des plans et devis pour la reconstruction du barrage au lac Pine ne soit retenu pour ce travail et que l'appel d'offres numéro 815071 publié par le SEAO soit résilié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

16.3. Modification de l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'île

No : R3708-2014

ATTENDU l'entente modifiant de nouveau l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de La Presqu'île, approuvée par toutes les municipalités concernées et signée par leurs représentants autorisés;

ATTENDU QUE cette entente a été transmise au ministre des Transports pour être approuvée par le gouvernement conformément à l'article 9 de la Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal (RLRQ, c. C-60.1) mais qu'à la demande du ministre des précisions doivent être apportées à l'annexe A-1 de l'entente en regard de la signification des termes «achalandage» et «temps de parcours» qui y sont utilisés;

ATTENDU QU'il a lieu de confirmer ces précisions au ministère des Transports.

Il est proposé par le conseiller Robert Spencer
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu:

De confirmer au ministère des Transports qu'aux fins de l'annexe A-1 de l'entente modifiant de nouveau l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de La Presqu'île, on entend par :

- 1° «achalandage»: le nombre annuel de déplacements par les usagers d'une municipalité;
- 2° «temps de parcours»: les heures de service.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.4. Résolution – négociation de la convention collective des employés de la Ville d'Hudson – orientations

No: R3709-2014

ATTENDU QUE tout au long du processus de négociation, le comité patronal est d'avis qu'il est fondamental d'agir dans le respect des principales orientations retenues par le conseil municipal, de manière à ce que celles-ci puissent être rencontrées au terme du processus.

ATTENDU QUE les orientations mises de l'avant rendront possible l'optimisation de l'ensemble des ressources en fonction de l'évolution et de la diversification des services à rendre à la population. Elles devront nous guider constamment dans nos décisions tout au cours de la négociation. Sans que celles-ci ne soient énumérées par importance, elles se résument de la façon suivante :



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

- ① Mettre en place un système rigoureux de gouvernance qui favorise la responsabilisation, le contrôle et l'efficacité organisationnelle ainsi qu'une saine gestion des fonds publics, spécialement dans le contexte difficile que vit, actuellement, le monde municipal québécois.
- ② Privilégier toutes les mesures favorisant la flexibilité dans l'organisation du travail. Tout doit être pensé en fonction des besoins et des attentes des citoyennes et citoyens et ce, pour le bien-être de la collectivité.
- ③ Favoriser la poursuite de l'excellence en tant qu'organisation. Dans une perspective d'amélioration continue, la Ville favorisera au sein de son personnel la poursuite de l'excellence dans son travail. Pour ce faire, la formation de la main-d'œuvre sera déterminante.
- ④ Assurer que les choix qui seront faits respecteront les balises budgétaires consenties.

PAR CONSÉQUENT

Il est dûment proposé par le conseiller Ron Goldenberg

Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead

Et résolu :

D'ADOPTER les orientations susmentionnées relativement à la négociation de la convention collective des employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AVIS DE MOTION

18. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

19. AFFAIRES REPORTÉES

20. QUESTIONS DES CITOYENS:

20.1. Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau

- Demande ce qui en est des modifications aux règlements 504, 505 et 554; qu'est-ce qui sera fait avec l'ancien centre médical.

Monsieur le maire Ed Prévost l'informe que les modifications seront présentées à la prochaine réunion du conseil. Tous les terrains dont la Ville est propriétaire seront examinés, certaines de ces propriétés seront utiles afin de trouver des montants d'argent nécessaires.

20.2. Monsieur Peter Batcup – 582 Main Road

- Demande si les taxes foncières impayées en 2013 ainsi que les taxes d'affaires ont été envoyées à une agence de recouvrement.

Le maire Prévost indique que les montants non réglés en 2013 sont beaucoup moins élevés qu'en 2012, d'approximativement 75%. Des lettres seront envoyées bientôt. Le recouvrement des taxes d'affaires est plus difficile vu que les gens quittent la Ville. Le greffier, monsieur Vincent Maranda répond qu'il n'a pas de montants spécifiques et que le mandat n'a pas encore été donné à une agence.

20.3. Monsieur Keith Eller – 105 Charleswood

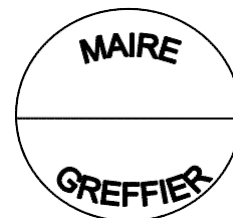
- Suggère des discussions ouvertes, une consultation avec les citoyens concernant le capital à long terme, les stratégies, zonage et le plan directeur de densification.

Monsieur le maire Prévost l'informe que c'est bien l'intention du conseil.

20.4. Madame Joanne Ross – 86 Mount Pleasant

- Demande le nombre des contraventions données pour infractions des règlements au cours du dernier mois.

Monsieur le maire Prévost l'informe que l'information sera mise à sa disposition.



Séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014

21. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

No: R3710-2014

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 21h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Vincent Maranda
Greffier**